



Comité technique du CNC séance du 08 janvier 2013

Déclaration liminaire de la section CGT

En ce début d'année, il est traditionnel de présenter ses vœux. Alors puisque l'occasion nous est donnée de le faire en cet instance, permettez, Monsieur le Président, que les représentants CGT ici présents vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette année 2013, à vous, à ceux qui vous sont chers et à l'institution que vous présidez, le CNC.

Il est de coutume aussi en cette période de faire un rapide bilan de l'année écoulée. Notre établissement a connu une actualité dense en faisant plusieurs fois les gros titres comme rarement un EPA n'a eu cette chance. La presse, certains professionnels mais aussi des parlementaires ont fait preuve d'une avalanche de critiques à l'endroit du CNC pour pointer du doigt notamment la prétendue « cagnotte » qui aurait atteint des montants stratosphériques.

Nous ne reviendrons pas sur l'avalanche de missions d'audits et autres inspections que le CNC a vu défiler depuis deux ans (Cour des comptes, IGAC, IGF, Conseil d'État).

Au final, malgré les trésors de pédagogie que vous avez pu déployer, Monsieur le Président, après la ponction de 20 millions d'euros sur le budget 2011, puis de 50 millions liés à un écrêtement de la TST en 2012, ce sont cette fois 150 millions qui seront prélevés sur le budget 2013 pour contribuer à l'effort de redressement. En trois ans, le CNC aura contribué au budget général de l'État par ces prélèvements successifs à hauteur de 220 millions. A titre de comparaison cela correspond à la moitié de ce que devait rapporter la taxe exceptionnelle de 75% sur les plus hauts revenus avant qu'elle ne soit retoquée par le Conseil constitutionnel. Il est vrai qu'il est plus difficile pour un établissement public comme le nôtre d'échapper à l'effort de redressement que pour un gros contribuable de fuir outre-Quévrain ou de pouvoir goûter aux charmes slaves.

La trêve des confiseurs a été de courte durée, puisque le dernier buzz déclenché à la suite de l'article de Vincent Maraval dans le Monde du 28 décembre vous a obligé, une nouvelle fois à répondre aux attaques.

Toutes ces critiques dont il faut reconnaître qu'elles ne sont pas toutes injustifiées, doivent nous interroger sur notre système, certes vertueux, de financement et de soutien à la création.

La Ministre de la Culture a annoncé hier qu'elle chargeait le CNC d'organiser des assises du cinéma le 23 janvier prochain pour discuter du système actuel du financement des films.

Et pendant ce temps au CNC, les agents voient tous les jours leur institution sous les feux de la rampe et pas souvent sous son meilleur jour.

Le désarroi est d'autant plus grand que la plupart sont investis dans leur travail, ne serait-ce pour une large partie d'entre eux, notamment dans les fonctions dites « support », pour répondre aux différentes sollicitations des inspections de ces deux dernières années.

Ils sont de plus en plus nombreux à voir s'accumulaient les dossiers nouveaux au fur et à mesure que de nouvelles aides sont créées bien souvent en faisant peu de cas du manque patent d'effectifs.

Car là réside le paradoxe : tandis que le CNC est conforté dans ses missions régaliennes et que lui échoient le rôle de recouvrer directement les taxes avec à la clé une productivité supérieure à celle des services de Bercy, ses effectifs diminuent. Le plafond d'emplois diminue en 2013 pour s'établir à 461 alors qu'il était de 467 cinq ans auparavant.

La RGPP est passée par là et avec elle son cortège de réductions d'effectifs, de gel des salaires...

Plus que jamais, il est temps de se préoccuper de la situation de l'emploi au CNC dans toutes ces dimensions. La composante salariale bien sûr, nous allons discuter tout à l'heure de la révision des montants indemnitaires fixés dans ce nouvel arrêté. La grille indiciaire doit également être revue : les hausses successives, certes minimales pour celle au 1er janvier 2013 rendent urgentes de s'interroger sur le déroulement de carrière des agents surtout pour les plus petites catégories.

Plus largement la démarche métier, la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) doit être au cœur de nos préoccupations pour chaque poste, chaque emploi du CNC. Le volet formation, également inscrit à l'ordre du jour nous permettra d'y revenir.

Enfin, s'interroger sur le travail et les conditions dans lesquelles il est effectué chaque jour est fondamental. Le CHSCT a déjà eu l'occasion de débattre sur ce thème et la réflexion et les actions à mener pour une amélioration significative des conditions de travail doivent être collectivement prises en charge à la fois par l'administration et les organisations syndicales mais aussi et surtout par les agents eux-mêmes. Le rapport de l'anthropologue sur sa mission à Bois d'Arcy est éclairant à plus d'un titre.

Vous l'aurez compris Monsieur le Président, les vœux que nous formons pour cette année qui commence sont résolument tournés vers le cœur même des missions accomplies par l'ensemble des agents. Afin qu'elles soient exécutées en parfait accord avec les textes qui les définissent, avec une rémunération équitable pour tous, un effectif adapté à la charge de travail, avec des outils adaptés au travail de chacun et dans de meilleures conditions pour tous.

Pour tout cela, il est nécessaire de prendre le temps de la réflexion pour ensuite passer à l'action. Aujourd'hui, chacun mesure à quel point il est difficile de trouver ce temps, contraints que nous sommes à aller de plus en plus vite, bien trop souvent

esclaves volontaires de moyens de communication qui nous enchaînent alors qu'ils devaient faciliter la vie.

« *Où allons-nous ?* » dit le titre du rapport de l'anthropologue comme une interpellation qui vous est adressée par les agents, Monsieur le Président.

Ils seraient frustrés de ne pas avoir de réponse claire sur cette question et nous avec comme sur toutes celles que nous allons vous poser tout au long de ce comité technique.

Il y a un an vous formiez des vœux de combat pour le CNC. Pour la CGT, cela nous allait bien, nous pour qui les mots de résistance et de luttes font partie de notre histoire.

La situation de l'époque exigeait en effet qu'on se batte. Aujourd'hui, encore plus qu'hier, le malaise grandit et la crispation se fait plus grande chez les personnels.

La CGT ne connaît pas encore la teneur de vos vœux pour 2013, mais les nuages qui s'amoncellent au dessus de nos têtes n'augurent rien de bon. L'ensemble des agents attend un message fort et un horizon clair pour l'avenir.

Grille indiciaire, régime indemnitaire, formation, conditions de travail, déménagement...les sujets ne manquent pas.
Mais l'année ne fait que commencer...